

CANTON DE LODÈVE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES PARTIELLES

30 juin et 7 juillet 2019

Vu, les candidats. Imprimé sur papier PEFC. RCS Montpellier B 412 045 452. NE PAS JETER SUR LA VOIE. PUBLIQUE



GAELE LÉVÊQUE

1^{ère} Adjointe de la Ville de Lodève, Vice-présidente de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac

ÉLIETTE CHARPENTIER
Maire de Sauteyrargues, Vice-présidente de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
remplaçante

CANDIDATES
DE LA MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE

*Le 30 juin
votez !*

AVEC LE SOUTIEN DE KLÉBER MESQUIDA
ET DE CAROLE DELGA

www.galleleveque-cantonlodeve.fr



avec
Jacques RIGAUD,
conseiller départemental
et Jean-Louis RODIER, remplaçant

AVEC LE SOUTIEN DE KLÉBER MESQUIDA ET DE CAROLE DELGA



Chères habitantes et chers habitants du canton de Lodève,
Le canton de Lodève doit élire une élue soutenue par la majorité
départementale pour compléter le binôme avec Jacques Rigaud.

Parce que le Département est le premier partenaire des communes
(20 millions d'euros de subventions depuis 2015), un relai des as-
sociations et que le conseiller départemental reste pour les habitants
un échelon de proximité.

Parce que nous sommes des élues de terrain, implantées dans
ce canton.

Parce que nous mettrons notre expérience au service de ce territoire.

Alors, le 30 juin, habitants de Claret, Saint-Martin-de-Londres,
Ganges, Le Caylar et Lodève, mobilisez-vous pour que je retrouve
la place que Marie-Christine Bousquet occupait dans l'Assemblée
départementale.

**GAELLE
LÉVÊQUE**
ÉLIETTE CHARPENTIER

Hérault numérique

**LA DESSERTE DE TOUT LE DÉPARTEMENT
EN TRÈS HAUT DÉBIT**

Environnement

**PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ
ET ÉVITER LA SPÉCULATION FONCIÈRE**

Mobilité

LES ROUTES ET LES AIRES DE COVOITURAGES

Maison de l'autonomie

POUR LES SÉNIORS ET LES PERSONNES HANDICAPÉES

Emploi et insertion

FAVORISER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Éducation et culture

**GESTION DES COLLÈGES, ACCÈS POUR TOUS
À LA CULTURE**

Sapeurs pompiers

ASSURER NOTRE SÉCURITÉ

Agriculture

DÉVELOPPER NOS FILIÈRES DE QUALITÉ

Enfance et famille

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Tourisme

**FAIRE DU DÉPARTEMENT LA 3^e DESTINATION
FRANÇAISE**

CANTON DE LODÈVE Agonès, Le Bosc, Brissac, Causse-de-la-Selle, Le Caylar, Cazilhac, Celles, Claret, Le Cros, Ferrières-les-Verreries, Fontanès, Fozières, Ganges, Gornès, Laroque, Lauret, Lauroux, Lavalette, Lodève, Mas-de-Londres, Montoulieu, Moulès-et-Baucels, Notre-Dame-de-Londres, Olmet-et-Villecun, Pégairolles-de-Buèges, Pégairolles-de-l'Escalette, Les Plans, Pujols, Le Puech, Les Rives, Romiguières, Roqueredonde, Rouet, Saint-André-de-Buèges, Saint-Bauzille-de-Putois, Saint-Etienne-de-Gourgas, Saint-Félix-de-l'Hérès, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Maurice-Navacelles, Saint-Michel, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Privat, Sauteyrargues, Sorbs, Soubès, Soumont, Usclas-du-Bosc, La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries, Vacquières, Valflaunès, Viols-en-Laval et Viols-le-Fort.